



RAPPORT D'ACTIVITES SUR LA CONSERVATION DES TORTUES MARINES AU LITTORAL DE LA R.D.C.

SAISON DE PONTE 2016-2017

***Samuel MBUNGU NDAMBA
Coordonnateur de l'ONG ACODES***

AOUT 2017

Préambule

Nous remercions l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature qui au travers de son Directeur Général nous a toujours encouragé et appuyé.

Nous remercions vivement tous nos bailleurs de fonds, particulièrement pour ACODES, nous citons la Fondation RUFFORD qui a mis à notre disposition la tranche du financement relatif au projet RSG 20927-1 pour lequel nous avons reçu 5000 £.

Le nombre exponentiel d'éclosions des œufs des tortues marines engrangées depuis la campagne 2014-2015 sont le résultat de la confiance que les bailleurs ont placée en nous, à travers le travail de conservation des tortues marines que nous réalisons.

Le programme ambitieux de la transplantation de tous les œufs des nids de tortues venant nidifier sur la côte congolaise a été consolidé avec l'amélioration des dispositifs visant à mieux protéger les œufs transplantés au niveau des écloséries.

En dépit des difficultés rencontrées en vue de mobiliser les ressources financières dédiées aux activités de la Protection des tortues marines, le présent rapport démontre que le succès rencontré au cours de la saison de ponte 2014-2015 été consolidé à la hauteur de l'ambition du Parc Marin des Mangroves et de ses partenaires en vue d'aller toujours de l'avant.

Remerciements aux partenaires

N°	NOM DU PARTENAIRE	LOGO	APPORT
1	RUFFORD FONDATION		INSTITUTION BRITANIQUE D'APPUI AUX ACTIVITES DE LA CONSERVATION POUR SON APPUI FINANCIER
2	RASTOMA		RESEAU D'ACTEURS ET PROFESSIONNELS POUR LA SAUVEGARDE DES TORTUES MARINES EN AFRIQUE CENTRALE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET L'APPUI MATERIEL (Bagues et Appicateurs)
3	ICCN		INSTITUTION REGALIEUNE PROPRIETAIRE DU PARC MARIN DES MANGROVES
4	PMM/CBBC		GESTIONNAIRES DU PARC OU LE PROJET A ETE MIS EN ŒUVRE POUR SA CONTRIBUTION FINANCIERE

I. INTRODUCTION

I.1 La surveillance et ses objectifs

Le littoral de la République Démocratique du Congo est un biotope faisant partie intégrante du Parc Marin des Mangroves. Ce biotope est le lieu de ponte des femelles des tortues marines. En République Démocratique du Congo, la protection des tortues marines au littoral a comme objectif la conservation de ces reptiles et la surveillance de leurs aires de ponte.

Conformément à la loi 014/2014 relative à la conservation de la nature en République Démocratique du Congo, la surveillance de toutes les aires protégées du pays est assurée par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN en sigle). Le Parc Marin des Mangroves ne déroge pas à cette règle fondamentale.

Cette ambition de protection ne peut donc se matérialiser qu'en impliquant les principales parties prenantes ; nous citerons dans le cas présent :

- L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
- Le Parc Marin des Mangroves (PMM)
- L'ONG Congo Basin Biodiversity Conservation (CBBC) assurant la gestion du parc suivant le

Partenariat Public Privé (PPP) conclu avec l'ICCN

- Toutes personnes physiques ou morales agréées par l'ICCN notamment l'ONG ACODES.
- Les gardes parc de l'ICCN/PMM auxquelles sont adjoints des saisonniers
- Les communautés locales et toutes structures dirigeant ces dernières

Au cours de la saison de ponte, les tortues femelles venant nidifier sur la plage font l'objet d'une pression anthropique très prononcée de la part des populations riveraines, en particulier celles des cités de MUANDA, Banana et NSIAMFUMU.

La viande et les œufs de tortues marines constituent une ressource alimentaire très prisée dans la région. Avec la précarité de la situation socio-économique dans laquelle vivent les communautés riveraines, si rien n'est fait, le phénomène pourra conduire à la disparition de ces espèces au littoral atlantique du Congo (RDC) car les habitants des villages côtiers vivent essentiellement de la pêche. Dans un passé récent ces pêcheurs pratiquaient leur activité dans les eaux côtières et capturaient de nombreuses tortues marines, accidentellement ou intentionnellement.

La pratique de pêche répandue au Congo consistant à poser des filets près du bord et parallèlement à la ligne de côte n'a pas du tout connue un changement. Celle-ci s'avère particulièrement néfaste pour les tortues marines qui se prennent dans ces filets en tentant d'atteindre les plages pour pondre ou lors des accouplements.

D'autres individus se livrent purement et simplement au braconnage en collectant les œufs dans les nids formés et en abattant les femelles au moment de la ponte.

Le Parc Marin des Mangroves, CBBC et ACODES travaillent ensemble pour assurer la mise en œuvre du programme de protection et d'étude des tortues marines et de leurs sites de ponte sur l'ensemble des 40 km de côtes que compte la RDC.

Ce programme déployé dans le Parc Marin des Mangroves, implique les communautés riveraines du littoral car une grande partie du personnel de suivi et de monitoring est recrutée dans les villages côtiers.

Le projet a pour objectif de réduire les principales menaces pesant sur les tortues, marines en RDC dues à la collecte des œufs et le braconnage des femelles sur les plages de ponte d'une part, et aux captures accidentelles dans les filets de pêche d'autre part.

Le programme prévoit de former les équipes sélectionnées et de les déployer pour la surveillance sur quatre sites de ponte subdivisés en 2 ou 3 secteurs de plage ne dépassant pas 7 Kilomètres. Trois postes de patrouille comprenant chacun une écloserie ont été érigé pour surveiller les sites de ponte.

Ces infrastructures en dur ont été aménagées par le parc grâce à l'appui financier de ses principaux bailleurs de fonds et, dans une certaine mesure, par ACODES.

Les nids menacés par l'érosion, les marées hautes, ou situés dans des zones de fortes densités humaines (en fait tous les nids découverts lors de nos patrouilles nocturnes) sont transférés dans une des six écloseries.

Trois écloseries fabriquées en dur sont dans la partie sud du littoral tandis que trois autres sont placées au nord de la côte et ont été fabriquées avec du matériel non durable

En plus des gardes parc, des agents sont recrutés par ACODES pour réaliser des enquêtes sur les marchés et pour repérer les prises accidentelles dans les embarcations des pêcheurs accostant dans les 4 principaux ports du littoral.

Une équipe de l'ONG ACODES met en œuvre un programme de sensibilisation et d'éducation des populations côtières.

Ce programme comprend la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisuelles dans les médias locaux, ainsi que des réunions de dialogue et de sensibilisation auprès des forces militaires et de polices.

Notons que l'implication des communautés locales dans la conservation des tortues marines est encadrée par la stratégie de la conservation communautaire élaborée par l'ICCN et lesdites communautés.

I.2.Finalité du Projet

La finalité générale du projet est de contribuer à garantir la protection des tortues marines du littoral de la République Démocratique du Congo.

Le but final étant de sauver les nids de tortues qui pour la plupart sont systématiquement détruits par les eaux envahissantes des hautes marées.

Cette situation étant due à la disparition de la plupart des plages de la côte congolaise(RDC).

Les œufs ainsi recueillis lors de la surveillance des plages sont transplantés en écloseries protégées tout en respectant le processus naturel d'incubation qui se fait dans des trous creusés dans le même sable que celui des plages.

I.3. Objectifs spécifiques

- Réduire les captures accidentelles de tortues marines
- Réduire le braconnage des mâles durant la reproduction (cueillette du mâle)
- Réduire les pillages des œufs (ayant de supposées vertus médicinales)

- Empêcher le braconnage des femelles lors de la ponte
- Améliorer la productivité des plages par la transplantation des œufs
- Sensibiliser les communautés riveraines sur les nécessités de protection

II Site

II.1 Brève description du site

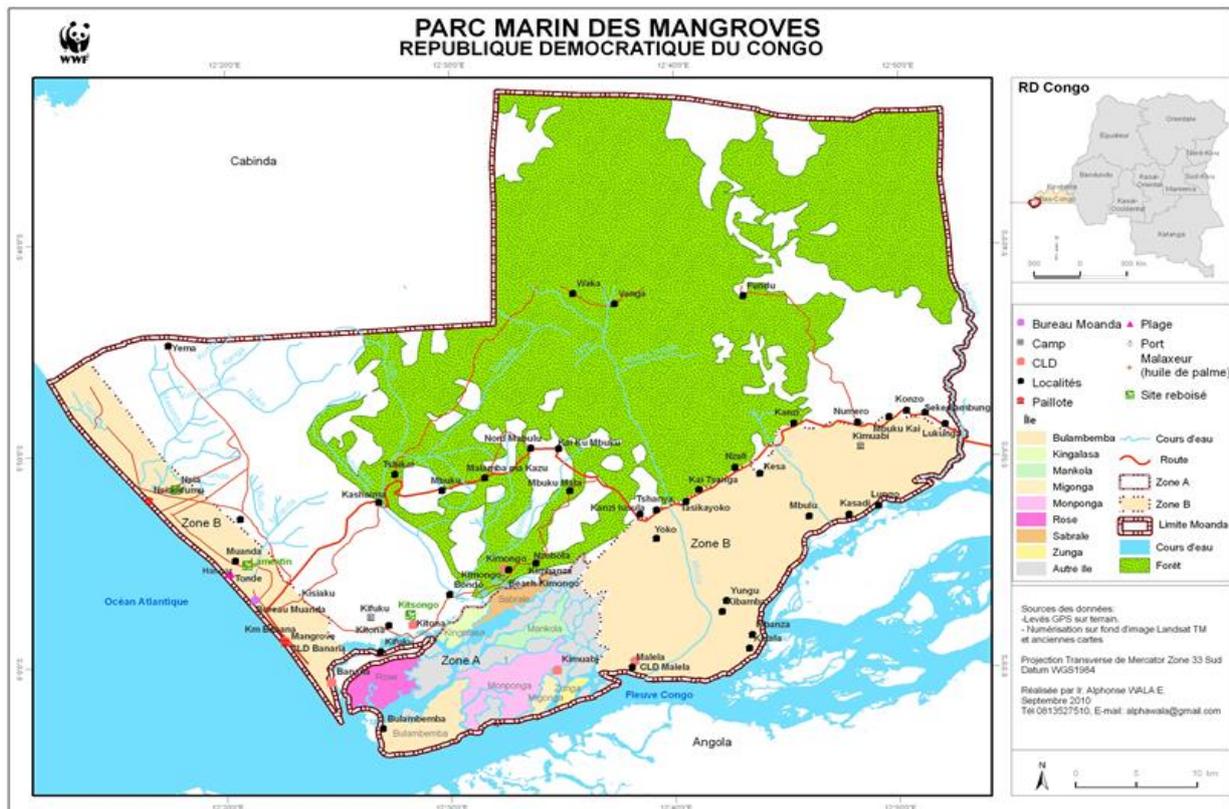
Le rapport présentant les résultats de la saison de ponte 2014-2015 au littoral de la R.D.C. décrit avec beaucoup de détails tous les paramètres environnementaux de cette aire protégée. ⁽¹⁾

Cette zone est incluse dans le bassin côtier congolais, sur la côte Atlantique à l'embouchure du fleuve Congo. L'altitude est inférieure à 500m, et la température moyenne annuelle varie entre 22 et 30°C.

Ce parc, seul parc marin de la République Démocratique du Congo couvre une superficie de 76.000 ha. Celui-ci est constitué en partie de toute la plage congolaise. Les forêts de mangroves et les savanes marécageuses situées à l'embouchure du fleuve Congo forment l'autre partie. La région est un vaste écotone chevauchant les eaux fluviales (douces) et les eaux marines (salées). L'influence constante de l'océan, pénétrant loin dans l'embouchure du fleuve, confère des caractéristiques écologiques particulières à la flore et la faune qui s'y trouve.

La partie océanique du Parc Marin des Mangroves (Zone B), zone d'intervention de notre projet, est un site de ponte pour trois espèces de tortues marines : la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*, 96% des nids), la tortue Luth (*Dermochelys coriacea*, 4 % des nids) et la tortue verte (*Chelonia mydas*, qui ne pond presque pas au littoral de la R.D.C.).

La tortue imbriquée et la tortue caouanne ont été aperçue mais aucune évidence de ponte n'a été enregistrée à ce jour, toutefois cela reste du domaine du possible.



II.2 Analyse des menaces pesant sur le littoral congolais (RDC)

Les principales menaces pesant sur les tortues marines dans la zone d'intervention du projet sont et par ordre d'importance:

- **L'inondation des plages de ponte**
- **L'érosion des plages**
- **L'explosion démographique**
- **La forte pression sur les ressources halieutiques.**
- **Le braconnage**
- **La présence d'activités liée à l'exploitation du pétrole** et des

II.3 Mise en œuvre des activités

Les bailleurs de fonds soutenant l'ONG apportent une partie de la contribution à la réalisation de la surveillance des tortues marines sur la côte congolaise (RDC).

Cette contribution fournit un soutien financier et technique nécessaires à la protection de ces reptiles au travers de l'encadrement professionnel des gardes et d'une participation aux versements des primes et rations mensuelles.

Quelques activités de sensibilisation sont initiées sur le terrain, ainsi que la paie de la prime et la dotation en matériel de travail d'une dizaine d'éco gardes

Deux superviseurs et trois surveillants de ports sont également pris en charge par ACODES sous la supervision de l'autorité du Parc. Il nous faut aussi compter les enquêteuses sillonnant les étalages des marchés (recherche de viande ou œufs de tortues) et qui sont des agents exclusivement ACODES.

Signalons qu'au début de cette saison de ponte, 300 bagues d'identification de type monel et 5 applicateurs reçus grâce au soutien du RASTOMA ont été mis à la disposition des éco gardes par L'ONG ACODES.

Au début de la saison 2016-2017, PMM/CBBC et ACODES ont donc sélectionné les gardes affectés aux patrouilles et les surveillants des écloseries. Les superviseurs, les surveillants de port et les enquêteurs ont également été désignés (voir annexe 1 pour plus de précisions).

Les gardes ont reçu une formation lors de l'atelier marquant le début de la saison de ponte. Au cours de cet atelier 10 équipes composées chacune de 3 gardes ont été désignées pour les 10 zones de patrouilles couvrant les plages du littoral congolais (RDC). Un service d'intelligence et de surveillance des écloseries a été mis en place par l'ICCN.

En effet, le parc et CBCB ont identifié de commun accord avec ACODES 4 sites de ponte subdivisés en 10 secteurs. Chaque secteur est patrouillé par 3 gardes.

Une fois mise en place, ces équipes de patrouilleurs et leurs encadreurs ont assuré la surveillance (monitoring) de la saison de ponte en accomplissant le suivi des pontes lors de patrouilles nocturnes, le comptage matinal des traces de tortues, la transplantation systématique des nids repérés en écloserie.

Par manque des moyens financiers conséquents, l'aménagement de trois écloseries et de trois postes de patrouille qui devait se faire dans le site de TSHIENDE n'a pu être réalisé.

Ces postes de patrouille permettent de surveiller les sites de ponte et les écloseries ainsi que le relâcher des juvéniles après les émergences.

Des activités de sensibilisation ont été accomplies à travers des réunions de Proximité tenues à TSHIENDE, NSIAMFUMU, MUANDA-VILLAGE et BANANA en Septembre et Octobre 2015.

Des émissions de radio et de télévision ont été produites par les Agents de l'ICCN, en collaboration avec le coordonnateur d'ACODES et parfois par lui-même le Directeur/chef de site du Parc Marin des Mangroves.

La dissémination de dépliants et de posters est aussi une tâche qui a permis à l'équipe des Agents de ACODES d'être reçue au sein de certaines écoles implantées à la cité de MUANDA.

La conscientisation des pêcheurs à la nécessité de réduire les captures accidentelles a fait l'objet d'une attention particulière. Toutefois ce problème sera résolu de manière efficace par l'utilisation de filets spéciaux qui permettent aux tortues de s'échapper. Ces filets devront être distribués aux pêcheurs lorsqu'un bailleur mettra à la disposition de CBBC ou de l'ONG ACODES des moyens financiers pour cette fin.

III. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

III.1 Le choix et le découpage des plages en zone d'intervention

Tenant compte des résultats enregistrés lors du dernier monitoring réalisé au cours de la saison de ponte 2013-2014, une équipe technique mixte PMM/CBBCACODES, a retenu les sites de ponte dont détails au tableau ci-dessous.

SITES	SECTEURS			DISTANCE
BANANA	BANANA/1	BANANA/2	BANANA/3	11 Km
TONDE	TONDE/1	TONDE/2	-	8 Km
NSIAMFUMU	NSIAMFUMU /1	NSIAMFUMU/2	-	8 Km
TSHIENDE	TSHIENDE/1	TSHIENDE/2	TSHIENDE/3	13 Km
TOTAL				40 Km

III.2 Organisation des patrouilles nocturnes

La loi 014 du 14 Février 2014, promulguée par le Chef de l'Etat Congolais stipule en son article 41 ce qui suit : « La surveillance des aires protégées est assurée par un personnel exclusivement national appuyé, s'il échet, par les éléments de la police nationale ou des forces armées. Sans préjudice des dispositions de l'article 36 de la présente loi, la sous-traitance est prohibée ».

Vu l'article cité ci-dessus, L'ICCN étant la seule compétente à gérer les gardes parc, la direction du Parc Marin des Mangroves a remis un ordre de mission à chaque garde parc qui était retenu comme patrouilleur.

Dix équipes de patrouilles ont été constituées pour couvrir les 10 secteurs à surveiller. Un horaire des patrouilles a été mis en place et ainsi les patrouilles ont effectivement commencé en date du 01er Octobre 2016 de la manière suivante :

- Durant la nuit, les patrouilles se font en marée descendante.
- Durant la marée haute, les patrouilleurs se reposent. Notons qu'il peut y avoir deux marées descendantes au cours de la même nuit.

Les écogardes réalisent aussi le comptage des traces des tortues ayant effectué des montées mais dont la présence physique lors de la ponte n'a pas été repérées.

Au cours de ces sorties, les écogardes repèrent les tortues femelles qui gagnent les plages en vue de creuser leurs nids et y pondre leurs œufs.

La tortue une fois repérée, les écogardes prennent une attitude de camouflage pour éviter de se faire voir par le reptile et de le perturber lors de la préparation du nid (creusage). Ils laissent l'animal accomplir sa fonction biologique et s'approchent de lui lorsqu'il a commencé à pondre.

Durant la ponte l'animal est accessible (tranche de ponte) et les données biométriques nécessaires pour sa description morphologique sont prises.

Pendant ce temps, les gardes placent des bagues d'identification au niveau des membres antérieurs tout en prenant soin de compléter les fiches y relatives.

Ils prennent toutes les notes utiles permettant une future identification de l'animal.

A l'aube, ils sillonnent les plages pour y repérer des traces de tortue marines n'ayant pu être repérées ou identifiées.

III.3 Surveillance des nids transplantés

Elle commence au même moment que les patrouilles soit le 1er Octobre et s'achève le 15 mai. A partir du 20 novembre, soit 50 jours après le début de la campagne, on peut s'attendre à des émergences. Cette surveillance se fait 24 heures sur 24 par deux agents affectés par le parc à chaque écloserie.

Le travail consiste aussi à noter avec précision la date et l'heure de la ponte ainsi que l'heure de la transplantation des œufs en écloserie. La date qui marque le jour où l'émergence aura lieu est ainsi déduite.

Une fois l'émergence ayant eu lieu (dans 90% des cas entre 01h00' et 04h00' du matin) et après comptage des jeunes tortues, le relâche est immédiat.

Tous ces renseignements sont consignés sur des fiches et d'autres observations particulières révélées auprès du superviseur des patrouilles ou du responsable du projet à l'issue de la patrouille.

III.4 Surveillance des ports de pêche

Elle se déroule au cours de la journée durant les moments propices où les pêcheurs espèrent rencontrer les clients (souvent des mareyeuses) qui se précipitent pour acheter leurs produits halieutiques. Parfois ils ramènent de tortues en vie ou déjà mortes ayant été prises dans leurs filets.

Soit les pêcheurs déclarent spontanément les tortues prises et les remettent aux gardes, dans ce cas il s'agit d'une capture accidentelle ; soit ils tentent de la vendre, et dans ce cas l'on parle de braconnage.

Dans les deux cas, ces tortues sont saisies et mesurées et enregistrées par les surveillants des ports.

A travers ces enregistrements, L'ICCN/PMM et ACODES se font une idée de l'impact de l'activité de pêche artisanale sur la survie des tortues au littoral du Congo (RDC).

III.5 Surveillance des marchés de vente de produits halieutiques

Deux femmes membres de l'équipe technique d'ACODES sont désignées pour mener des enquêtes au niveau des marchés en vue de se rendre compte du nombre et de l'espèce des tortues marines que l'on pouvait retrouver au niveau des étalages.

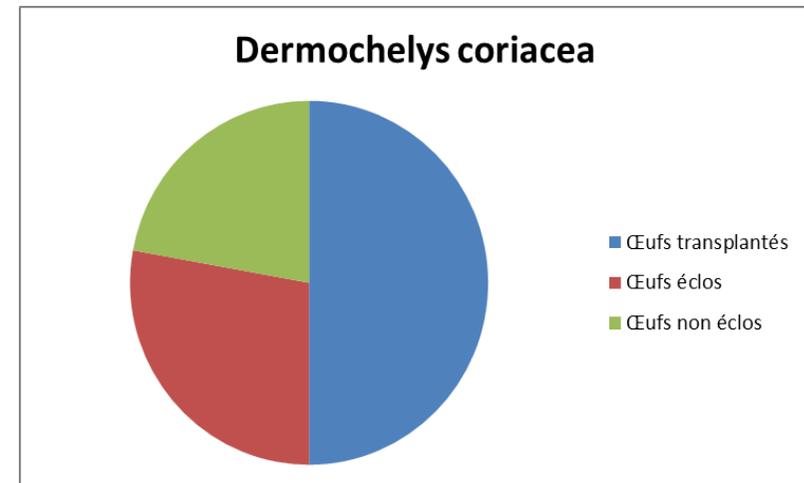
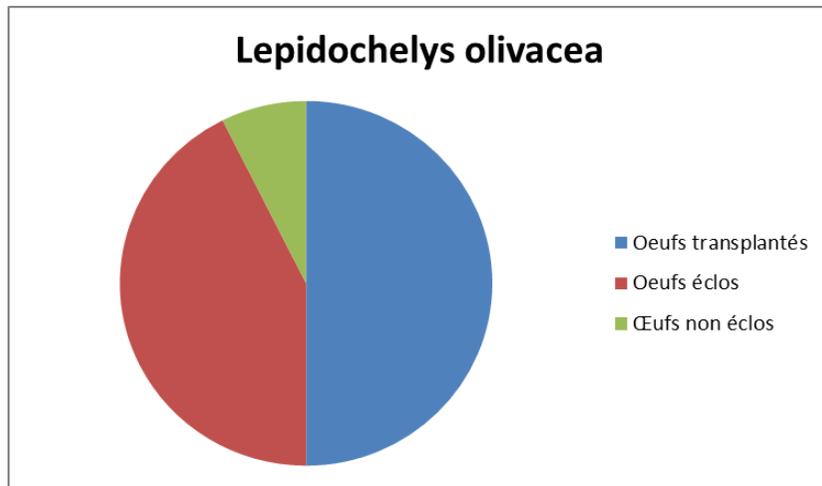
Ces informations constituent un signal qui nous aide à connaître le site de provenance de cette viande et le nom de l'éventuel braconnier qui aurait abattu le reptile.

IV. EVOLUTION DES RESULTATS DU MONITORING ET DE LA TRANSPLANTATION DES ŒUFS DES TORTUES MARINES AU LITTORAL DE LA R.D.C. AU COURS DES CINQ DERNIERES SAISONS

ESPECE	SAISON	Nbre de Nids	Nbre Œufs Transpl	Nbre Moyen d'Œufs /Nid	Nbre Œufs éclos	Moyenne d'éclosion par nid		Moyenne de Jours incubation
						Nombre	%	
<i>Lepidochelys olivacea</i>	Saison de Ponte							
	2011-2012	1	85	85	38	38	44,71	52
	2012-2013	23	2236	97	1155	50,22	51,65	53,75
	2013-2014	103	12401	120	6006	58,31	48,43	53,37
	2014-2015	226	27700	123	17823	78,86	78,52	50,23
	2015-2016	119	26135	131	21573	108,41	82,54	51,12
	2016-2017	118	14360	122	12235	103,69	85,2	50,87
TOTAL		670	82917	124	58830	87,81	79,95	51,89
 								
<i>Dermochelys coriacea</i>	Saison de Ponte							
	2011-2012	0	0	0	0	0	0	0
	2012-2013	0	0	0	0	0	0	0
	2013-2014	2	160	80	12	6	7,5	61
	2014-2015	2	132	66	85	42,5	64,39	57
	2015-2016	2	113	57	65	32,5	57,52	61,5
	2016-2017	5	420	84	234	46,5	55,71	59,75
		11	825	75	396	36	48	59,81
 								
TOTAL GENERAL		681	83742		59226			

RESULTATS DE LA TRANSPLANTATION DES ŒUFS DES TORTUES MARINES EN 2016 2017

ESPECE	SAISON	Nbre de Nids	Œufs Transpl	Nbre Moy d'Œufs /Nid	Nbre Œufs éclos	Moyenne d'éclosion/nid		Moyenne de Jours d'incubation
						Nombre	%	%
<i>Lepidochelys olivacea</i>	2016-2017	118	14360	122	12235	103,69	85,2	50,87
<i>Dermochelys coriacea</i>	2016-2017	5	420	84	234	46,8	55,71	59,75
TOTAL GENERAL		123	14780		12469			



QUELQUES IMAGES ILLUSTRANT LES ACTIVITES DU SUIVI DE PONTE

IMAGE	COMMENTAIRE	IMAGE	COMMENTAIRE
	Repérage d'une tortue après la ponte des œufs		Retrait des œufs du nid artificiel
	Prélèvement des données biométriques		Placement des œufs dans des nids artificiels au sein d'une écloserie
	Placement des bagues d'identification		Le jour de l'émergence
	Les bagues sont placées au niveau des membres (supérieur ou inférieur selon l'espèce)		Les bébés tortue sont d'abord recueillis sur des bassins propres pour être relâchés au bord de l'océan

IMAGE	COMMENTAIRE	IMAGE	COMMENTAIRE
	Bébés tortue prêtes à être relâchées		Prélèvement des mesures des traces des tortues ayant pondues
	Bébés tortue relâchées au bord de l'océan		Observation des traces d'une femelle qui regagne l'océan
	Bébé tortue s'approchant de l'eau océanique		Avancée de la femelle
	Observation des traces marquant la montée ou le retour d'une femelle.		Retour effectif de la femelle à l'océan

V. AUTRES ACTIVITES DEPLOYEES AU COURS DE LA SAISON DE PONTE 2016-2017

V.1. Education Environnementale Ee Sensibilisation

L'éducation Environnementale et la sensibilisation sont considérées comme des activités importantes que l'ONG ACODES déploie au sein la zone du littoral pour contribuer le plus efficacement possible à la conservation des tortues marines.

V. 1.1. Education Environnementale au sein des écoles du littoral de la RDC

Au cours de la saison de ponte 2016-2017, l'équipe chargée d'assurer l'éducation environnementale s'est rendue dans 10 écoles primaires en vue de faire passer le message portant sur la manière dont les jeunes doivent changer leur perception sur les tortues marines.

Tableau Presentant le Resultat Portant Sur L'Education Environnemental

Nom de l'Ecole	Nombre d'Elèves sensibilisés	Nombres d'enseignants	Dépliants distribués
E.P. CHAMPIONS/1	367	15	150
E.P.CHAMPIONS/2	398	17	150
E.P. KONGO	196	9	150
E.P. NSIAMFUMU	245	14	150
E.P. BANANA	329	15	150
E.P. TOKO	316	16	150
E.P.AMBASSADEURS	201	9	150
E.P. GSCOM	534	20	150
E.P. MBUE YA MBU	423	17	150
E.P. Saint LOUIS	362	14	150
TOTAUX	3.371	146	1.500



V.1.2. Réunions de sensibilisation au sein des villages riverains du littoral de la RDC

Des réunions de sensibilisation ont été tenues à TSHIENDE, KONGO, NSIMAMFUMU et BANANA. De manière générale, ces réunions sont organisées le dimanche après les cultes religieux. Etant donné que les communautés riveraines sont constituées des habitants qui de temps en temps consommaient la viande et les œufs des tortues marines en toute impunité, la question récurrente qu'ils posent est celle de savoir ce que le Programme de conservation des tortues marines prévoit comme alternative à leur ancienne habitude.

Dans l'avenir, lorsque l'ONG ACODES sera en possession des moyens adéquats, des séances de projection vidéo seront organisées dans ces villages au cours des soirées pour joindre l'utile à l'agréable.



villages ciblés	BANANA	MUANDA/Village	NSIAMFUMU	TSHIENDE
Nombre des visites programmées	2	2	2	2
Nombre des visites effectuées	1	1	1	1

V.1.3. Sensibilisation au niveau des Média.

Mois	Nov 2016	Déc 2016	Janv 2017	Fév 2017	TOTAL
Emissions Radio	1	-	1		2
Emissions T.V.	-	1		1	2
TOTAUX	1	1	1	1	4



V.2. SURVEILLANCE DES PORTS D'ACOSTAGE DES PIROGUES DE PECHE ARTISANALE

Deux membres de l'équipe chargée de mettre en œuvre le projet sont déployés respectivement à BANANA (Km. V), TONDE et NSIAMFUMU, précisément au port d'accostage des pirogues de pêche artisanale. Il s'agit des membres ci-après ;

1. Claude MUKOKAMA affecté à TONDE et NSIAMFUMU
2. YANGU MAVUNGU, affecté à BANANA

Ils assurent le contrôle de la cargaison des pirogues de pêche artisanale lors de leur accostage. Ce contrôle se déroule au cours de la journée. Parfois ces pirogues ramènent de tortues en vie ou déjà mortes ayant été prises dans leurs filets.

Lorsque ces pêcheurs déclarent spontanément les tortues prises et les remettent aux gardes, il s'agit d'une capture accidentelle.

Dans le cas où ils tentent de vendre les tortues ramenées, les surveillants considèrent cet acte comme un cas de braconnage.

Dans les deux cas, ces tortues sont saisies et mesurées et enregistrées par les surveillants des ports et à travers ces enregistrements, L'ICCN/PMM et ACODES se font une idée de l'impact de l'activité de pêche artisanale sur la survie des tortues au littoral du Congo (RDC).

Soulignons que la présence des surveillants aux ports d'accostage des pirogues de pêche artisanale est un facteur de dissuasion face à la tentation des pêcheurs à continuer à vendre les tortues prises accidentellement au niveau de leurs filets, quand bien même elles sont encore vivantes.

V.3. ENQUETES SUR LA VENTE DES PRODUITS HALIEUTIQUES AUX MARCHES

Madame Espérance PHOBA PHUATI et Joséphine SUNGU NZAU, toutes deux membres de l'équipe technique d'ACODES sont désignées pour mener des enquêtes au niveau des marchés en vue de se rendre compte du nombre et des espèces, le site de provenance de cette viande et le nom de l'éventuel braconnier qui aurait abattu la (ou les) tortues marines que l'on pouvait retrouver au niveau des étalages.

Ces informations permettent d'évaluer l'impact du braconnage des tortues marines à la région côtière de la R.D.C.

Les mareyeuses qui tentent de vendre la viande ou les œufs des tortues marines sont arrêtées, leur produit à vendre confisqué, et les administrateurs des marchés leurs font payer des amendes.

VI. LEÇONS APPRISES LORS DE LA CAMPAGNE 2016-2017

VI. a) Sur le plan technique :

Il sied de noter qu'une campagne réussie est celle qui se prépare à l'avance. De ce fait, les Responsables directement impliqués à cette tâche doivent travailler sans relâche et déployer les efforts soutenus pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à couvrir le budget ; En outre, ils doivent trouver le matériel qu'il faut pour faciliter le travail de terrain, notamment les bagues et applicateurs, les caméras photos...

Les fiches de terrain doivent également être apprêtées avant le démarrage proprement dit du travail de suivi de ponte et de la surveillance en général.

VI. b) Sur le plan organisationnel :

La mobilisation du personnel devant constituer l'équipe du terrain est demeurée une tâche essentielle et primordiale sur laquelle doivent s'atteler toutes les parties impliquées dans cette activité.

Autant que faire se peut, la ration des écogardes doit faire partie des préoccupations des responsables de cette activité.

VI. c) Sur le plan communautaire :

Dans la mesure du possible, il est important de recruter comme écogardes, les jeunes issus des communautés riveraines du littoral. De cette manière, ils ont l'opportunité d'apprendre les tâches qui leur incombent et d'être imprégnés du goût des activités de conservation. A la longue, ils comprendront qu'ils ont tout intérêt à protéger les tortues qui viennent nidifier et les considérer comme faisant partie d'un patrimoine qui représente la richesse de la biodiversité de leur terroir.

CONCLUSION

En dépit d'énormes difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, ACODES et ses partenaires ont réussi à contribuer à la sauvegarde des tortues marines et de leurs Aires de ponte au littoral de la RDC.

Compte tenu de la modicité des moyens financiers mobilisés, certaines activités n'ont pas pu être réalisées telle qu'elles avaient été planifiées tout au départ. C'est notamment le nombre des sites de ponte à surveiller, le nombre d'écogardes mis en service et le nombre d'écoles où l'on devait effectuer des séances d'éducation environnementale.

Ce qui, en définitive, paraît important à ce stade, c'est le fait d'avoir contribué à œuvrer pour le suivi des pontes, dans la mesure de nos modestes moyens, travail noble qui, à coup sûr, permet à maintenir et à protéger les tortues marines femelles qui viennent pondre au niveau du littoral de la RDC.

Sauver 89 nids qui au départ étaient mal implantés et remettre à l'océan 9203 bébés tortue, n'est pas un indicateur à minimiser.

Notre souci, c'est de faire mieux en vue d'atteindre le nombre de 30.000 bébés de tortues remis à l'océan en une saison.

Fait à MUANDA, le 15 Octobre 2017



Le Coordonnateur de l'ONG ACODES

Samuel

MBUNGU

NDAMBA

ANNEXE
SYNTHESE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

Items	Rubriques	Total	RUFFORD	ACODES	ICCN
Activity 0 : Training and Capacity building					
Partial total		300	0	100	200
Activité 1 : Daily monitoring of sea turtle nesting beaches					
Partial total		8280	3900	4380	0
Activité 2 : Nest translocation and incubation monitoring in hatcheries					
Partial total		500	200	0	300
Activité 3 : Environmental education and awareness					
Partial total		1290	900	390	0
TOTAL		10370	5000	4870	500

Contrairement à nos prévisions, le budget initial a connu un décalage par le fait que le RASTOMA n'a pas apporté sa contribution financière attendue mais a apporté un grand soutien dans l'élaboration de la proposition soumise aux partenaires. Il a contribué au renforcement des capacités et à un important appui matériel constitué des bagues et applicateurs.

ACTIVITES MENEES PAR ACODES

1. IDENTIFICATION ET BAGAGE LORS DU MONITORING



2. PRELEVEMENT DES DONNEES BIOMETRIQUES



3. TRANSPLANTATION DES NIDS ET RELACHER DES NOUVEAUX NES



sambungu@gmail.com

EN PARTENARIAT AVEC L'ICCN /PMM

4. SENSIBILISER LES PECHEURS FACE AUX CAPTURES ACCIDENTELLES



5. OBSERVATIONS DES NOUVEAUX NES APRES LES EMERGENCES



6. LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE PAR L'ORGANISATION DES PATROUILLES ET LA SENSIBILISATION DES MEMBRES DES COMMUNAUTES RIVERAINES

